

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.
6 41	1 14	6 6	8 25	1 14	6 6	4 42	1 14	6 6	5 40	1 14	6 6	7 40	1 14	6 6	8 25	1 14	6 6
6 54	1 26	6 19	8 38	1 26	6 19	4 55	1 26	6 19	6 25	1 26	6 19	8 38	1 26	6 19	8 38	1 26	6 19
7 3	1 34	6 28	8 51	1 34	6 28	5 8	1 34	6 28	7 58	1 34	6 28	9 1	1 34	6 28	9 1	1 34	6 28
7 18	1 47	6 44	9 4	1 47	6 44	5 21	1 47	6 44	8 45	1 47	6 44	9 16	1 47	6 44	9 16	1 47	6 44
7 31	1 59	6 58	9 17	1 59	6 58	5 34	1 59	6 58	9 29	1 59	6 58	9 29	1 59	6 58	9 29	1 59	6 58
7 43	2 8	7 8	9 30	2 8	7 8	5 47	2 8	7 8	10 12	2 8	7 8	10 25	2 8	7 8	10 25	2 8	7 8
7 53	2 18	7 18	9 43	2 18	7 18	6 0	2 18	7 18	10 35	2 18	7 18	10 48	2 18	7 18	10 48	2 18	7 18
8 6	2 29	7 32	9 56	2 29	7 32	6 13	2 29	7 32	11 0	2 29	7 32	11 13	2 29	7 32	11 13	2 29	7 32
8 13	2 35	7 39	10 3	2 35	7 39	6 26	2 35	7 39	11 22	2 35	7 39	11 35	2 35	7 39	11 35	2 35	7 39
8 18	2 48	7 44	10 16	2 48	7 44	6 39	2 48	7 44	11 44	2 48	7 44	11 57	2 48	7 44	11 57	2 48	7 44
8 25	3 0	7 51	10 29	3 0	7 51	6 52	3 0	7 51	12 0	3 0	7 51	12 13	3 0	7 51	12 13	3 0	7 51
8 31	3 11	8 0	11 1	3 11	8 0	7 5	3 11	8 0	12 12	3 11	8 0	12 25	3 11	8 0	12 25	3 11	8 0
8 38	3 22	8 7	11 14	3 22	8 7	8 18	3 22	8 7	12 34	3 22	8 7	12 47	3 22	8 7	12 47	3 22	8 7
8 45	3 33	8 14	11 27	3 33	8 14	8 31	3 33	8 14	12 46	3 33	8 14	13 0	3 33	8 14	13 0	3 33	8 14
8 52	3 44	8 21	11 40	3 44	8 21	8 44	3 44	8 21	1 0	3 44	8 21	1 13	3 44	8 21	1 13	3 44	8 21
8 59	3 55	8 28	11 53	3 55	8 28	8 57	3 55	8 28	1 16	3 55	8 28	1 29	3 55	8 28	1 29	3 55	8 28
9 6	4 6	8 35	12 6	4 6	8 35	9 10	4 6	8 35	1 28	4 6	8 35	1 41	4 6	8 35	1 41	4 6	8 35
9 13	4 17	8 42	12 19	4 17	8 42	9 23	4 17	8 42	1 40	4 17	8 42	1 43	4 17	8 42	1 43	4 17	8 42
9 20	4 28	8 49	12 32	4 28	8 49	9 36	4 28	8 49	1 42	4 28	8 49	1 45	4 28	8 49	1 45	4 28	8 49
9 27	4 39	8 56	12 45	4 39	8 56	9 49	4 39	8 56	1 44	4 39	8 56	1 47	4 39	8 56	1 47	4 39	8 56
9 34	4 50	9 3	1 0	4 50	9 3	10 2	4 50	9 3	1 46	4 50	9 3	1 49	4 50	9 3	1 49	4 50	9 3
9 41	5 1	9 10	1 13	5 1	9 10	10 15	5 1	9 10	1 48	5 1	9 10	1 51	5 1	9 10	1 51	5 1	9 10
9 48	5 12	9 17	1 26	5 12	9 17	10 28	5 12	9 17	1 50	5 12	9 17	1 53	5 12	9 17	1 53	5 12	9 17
9 55	5 23	9 24	1 39	5 23	9 24	10 41	5 23	9 24	1 52	5 23	9 24	1 55	5 23	9 24	1 55	5 23	9 24
10 2	5 34	9 31	1 52	5 34	9 31	10 54	5 34	9 31	1 54	5 34	9 31	1 57	5 34	9 31	1 57	5 34	9 31
10 9	5 45	9 38	2 5	5 45	9 38	11 7	5 45	9 38	1 56	5 45	9 38	1 59	5 45	9 38	1 59	5 45	9 38
10 16	5 56	9 45	2 18	5 56	9 45	11 20	5 56	9 45	1 58	5 56	9 45	2 1	5 56	9 45	2 1	5 56	9 45
10 23	6 7	9 52	2 31	6 7	9 52	11 33	6 7	9 52	2 0	6 7	9 52	2 13	6 7	9 52	2 13	6 7	9 52
10 30	6 18	10 0	2 44	6 18	10 0	11 46	6 18	10 0	2 2	6 18	10 0	2 26	6 18	10 0	2 26	6 18	10 0
10 37	6 29	10 7	2 57	6 29	10 7	12 0	6 29	10 7	2 14	6 29	10 7	2 39	6 29	10 7	2 39	6 29	10 7
10 44	6 40	10 14	3 10	6 40	10 14	12 13	6 40	10 14	2 27	6 40	10 14	2 52	6 40	10 14	2 52	6 40	10 14
10 51	6 51	10 21	3 23	6 51	10 21	12 26	6 51	10 21	2 30	6 51	10 21	3 5	6 51	10 21	3 5	6 51	10 21
10 58	7 2	10 28	3 36	7 2	10 28	12 39	7 2	10 28	2 32	7 2	10 28	3 18	7 2	10 28	3 18	7 2	10 28
11 5	7 13	10 35	3 49	7 13	10 35	12 52	7 13	10 35	2 34	7 13	10 35	3 31	7 13	10 35	3 31	7 13	10 35
11 12	7 24	10 42	4 2	7 24	10 42	1 0	7 24	10 42	2 36	7 24	10 42	3 44	7 24	10 42	3 44	7 24	10 42
11 19	7 35	10 49	4 15	7 35	10 49	1 13	7 35	10 49	2 38	7 35	10 49	3 57	7 35	10 49	3 57	7 35	10 49
11 26	7 46	10 56	4 28	7 46	10 56	1 26	7 46	10 56	2 40	7 46	10 56	4 10	7 46	10 56	4 10	7 46	10 56
11 33	7 57	11 3	4 41	7 57	11 3	1 39	7 57	11 3	2 42	7 57	11 3	4 23	7 57	11 3	4 23	7 57	11 3
11 40	8 8	11 10	4 54	8 8	11 10	1 52	8 8	11 10	2 44	8 8	11 10	4 36	8 8	11 10	4 36	8 8	11 10
11 47	8 19	11 17	5 7	8 19	11 17	2 5	8 19	11 17	2 46	8 19	11 17	4 49	8 19	11 17	4 49	8 19	11 17
11 54	8 30	11 24	5 20	8 30	11 24	2 18	8 30	11 24	2 48	8 30	11 24	4 62	8 30	11 24	4 62	8 30	11 24
12 1	8 41	11 31	5 33	8 41	11 31	2 31	8 41	11 31	2 50	8 41	11 31	4 75	8 41	11 31	4 75	8 41	11 31
12 8	8 52	11 38	5 46	8 52	11 38	2 44	8 52	11 38	2 52	8 52	11 38	4 88	8 52	11 38	4 88	8 52	11 38
12 15	9 3	11 45	5 59	9 3	11 45	2 57	9 3	11 45	2 54	9 3	11 45	5 1	9 3	11 45	5 1	9 3	11 45
12 22	9 14	11 52	6 12	9 14	11 52	3 10	9 14	11 52	2 56	9 14	11 52	5 14	9 14	11 52	5 14	9 14	11 52
12 29	9 25	12 0	6 25	9 25	12 0	3 23	9 25	12 0	2 58	9 25	12 0	5 27	9 25	12 0	5 27	9 25	12 0
12 36	9 36	12 7	6 38	9 36	12 7	3 36	9 36	12 7	2 60	9 36	12 7	5 40	9 36	12 7	5 40	9 36	12 7
12 43	9 47	12 14	6 51	9 47	12 14	3 49	9 47	12 14	2 62	9 47	12 14	5 53	9 47	12 14	5 53	9 47	12 14
12 50	9 58	12 21	7 4	9 58	12 21	4 2	9 58	12 21	2 64	9 58	12 21	6 6	9 58	12 21	6 6	9 58	12 21
1 0	10 9	12 28	7 17	10 9	12 28	4 15	10 9	12 28	2 66	10 9	12 28	6 19	10 9	12 28	6 19	10 9	12 28
1 7	10 20	12 35	7 30	10 20	12 35	4 28	10 20	12 35	2 68	10 20	12 35	6 32	10 20	12 35	6 32	10 20	12 35
1 14	10 31	12 42	7 43	10 31	12 42	4 41	10 31	12 42	2 70	10 31	12 42	6 45	10 31	12 42	6 45	10 31	12 42
1 21	10 42	12 49	7 56	10 42	12 49	4 54	10 42	12 49	2 72	10 42	12 49	6 58	10 42	12 49	6 58	10 42	12 49
1 28	10 53	12 56	8 9	10 53	12 56	5 7	10 53	12 56	2 74	10 53	12 56	7 1	10 53	12 56	7 1	10 53	12 56
1 35	11 4	1 0	8 22	11 4	1 0	5 20	11 4	1 0	2 76	11 4	1 0	7 14	11 4	1 0	7 14	11 4	1 0
1 42	11 15	1 7	8 35	11 15	1 7	5 33	11 15	1 7	2 78	11 15	1 7	7 27	11 15	1 7	7 27	11 15	1 7
1 49	11 26	1 14	8 48	11 26	1 14	5 46	11 26	1 14	2 80	11 26	1 14	7 40	11 26	1 14	7 40	11 26	1 14
1 56	11 37	1 21	9 1	11 37	1 21	5 59	11 37	1 21	2 82	11 37	1 21	7 53	11 37	1 21	7 53	11 37	1 21
2 3	11 48	1 28	9 14	11 48	1 28	6 12	11 48	1 28	2 84	11 48	1 28	8 6	11 48	1 28	8 6	11 48	1 28
2 10	11 59	1 35	9 27	11 59	1 35	6 25	11 59	1 35	2 86	11 59	1 35	8 19	11 59	1 35	8 19	11 59	1 35
2 17	12																

avec Ferry, et supposent que, pour cela, celui-ci aurait donné des gages sérieux à la droite. On parle aussi de Saussier, qui, vous le savez, a décliné pourtant la candidature. Certains disent que M. Léon Say serait le favori de la droite.

Tout cela n'est que bruit de couloirs. Soyez assuré que le secret est gardé.

M. Grévy reste. — Paris, 30 novem. — Bien que cela semble un paradoxe, nous affirmons que jamais, depuis le commencement de la crise, la solution n'a été aussi troublée que ce soir. La crainte de voir M. Ferry président de la République a complètement affolé les radicaux, qui ne savent qu'inventer pour faire échouer sa candidature. Voyant que MM. de Freycinet et Floquet n'ont pas de chances d'être élus, ils ont imaginé la candidature de M. Goblet, mais devant l'accueil plus que réservé, fait à cette ouverture, ils se sont rabattus, avec plus d'ardeur que jamais, sur le maintien de M. Grévy.

D'autre part, les négociations pour la formation d'un nouveau cabinet continuent avec une telle opiniâtreté, qu'on assure que tous les membres qui doivent le composer sont désignés, à l'exception du président du conseil.

Dans la dernière réunion qui a eu lieu chez M. Goblet, les plus vives instances ont été faites pour l'amener à accepter la responsabilité du pouvoir; mais, soit qu'il se croit réservé à de plus hautes destinées, soit qu'il recule devant les périls d'une pareille tâche, M. Goblet n'a pas encore accepté, malgré les assurances données par ses amis de M. Clémenceau qu'il ne lui serait pas fait d'opposition.

De son côté, M. Grévy triomphe. Non seulement il ne songerait plus à se retirer, mais il dicterait ses conditions. Pour la forme, il donnerait bien sa démission, mais avec la certitude d'être réélu au Congrès, de façon à se refaire une virginité.

Mais il est encore plus probable qu'il choisira l'autre moyen, consistant à adresser un message non de démission, mais d'explications. Dans ce cas le cabinet Rouvier n'accepterait pas de le communiquer aux Chambres; alors la formation d'un autre ministère s'imposerait.

Manifestation révolutionnaire

On a placardé mardi, dans les rues de Paris, des affiches blanches que les agents de police ont enlevées aussitôt. En voici le texte :

- « Peuple de Paris,
- » La République est en danger !
- » Le Congrès de Versailles va nommer le successeur de M. Grévy, et c'est Ferry-Famine, Ferry-Tonkin, Ferry, le valet de Bismarck, à qui une coalition monstrueuse veut livrer la République !
- » Républicains de toutes nuances, socialistes, révolutionnaires, laisserons-nous commettre un pareil crime ? Non, mille fois non !
- » Le sang ne doit pas couler inutilement, mais nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour empêcher que la France soit représentée par le dernier des lâches !
- » Citoyens, préparons-nous et veillons. La République est en danger !
- » Pour les égaux de Montmartre,
- » La commission : Maxime Lisbonne, président; Chevalier, Penaud, Vaillant, Valmy, délégués. »

DÉMISSIONS PRÉSIDENTIELLES

La Gazette de France rappelle fort à propos la façon dont les deux prédécesseurs de M. Grévy ont abandonné le pouvoir. On verra que ni M. Thiers, ni surtout M. le maréchal de Mac-Mahon, n'étaient hommes à sacrifier leur dignité à de misérables questions d'intérêt.

ce que vous étiez devenu.

— Eh quoi ! vous, madame, une femme accoutumée à toutes vos aises, ignorante des dangers terribles auxquels vous allicz être exposée; vous, si tranquille, si heureuse, entourée de tout ce que la richesse et le luxe peuvent donner pour rendre la vie douce et agréable, vous n'avez pas craint...

— D'abandonner tout cela pour me mettre à la recherche d'un ami et accomplir un acte sacré de reconnaissance ! Non, monsieur, vous le voyez, je n'ai pas hésité; je comprenais combien vous deviez souffrir; je suis venue, confiante en Dieu, et me voilà !

— Oh ! madame, combien je suis coupable ! Comme vous devez me trouver petit et misérable auprès de vous ! J'ai douté de votre cœur !

— Le malheur rend souvent injuste, monsieur Julian; je ne vous garderai pas rancune, et la preuve, c'est que je veux vous rendre le bonheur.

— Oh ! madame, ne me dites pas cela, je vous croirais, et vous le savez, le bonheur n'est plus fait pour moi !

— Vous êtes fou, mon ami; qui vous empêche de me croire et d'avoir foi en moi; vous ai-je jamais trompé ?

— Non, certes, madame, je l'avoue humblement; mais ce que vous me laissez entrevoir est si beau !...

— La réalité, je l'espère, sera plus belle encore; reprenez donc courage.

Le chasseur la regarda d'un air égaré, comme s'il devenait fou.

— Courage ! reprit-elle avec un délicieux sourire.

Et s'adressant à son intendant :

Démision de M. Thiers

Le Message de M. Thiers, adressé au président de l'Assemblée nationale le 24 mai, fut remis au président, M. Buffet, par M. Dufaure, ministre de la justice, vice-président du conseil; c'est M. Buffet qui en donna lecture. Le Message était ainsi conçu :

« Versailles, 24 mai 1873,

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de remettre à l'Assemblée nationale ma démission des fonctions de président de la République qu'elle m'avait conférées.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que le gouvernement remplira tous ses devoirs jusqu'à ce qu'il ait été régulièrement remplacé.

« Recevez l'assurance de ma haute considération.

« A. THIERS.

« Membre de l'Assemblée nationale. »

Il faut remarquer que dans la journée du 24 mai, l'Assemblée nationale tint trois séances, à dix heures, à deux heures et à neuf heures du soir.

Dans la séance du matin, M. Thiers avait longuement expliqué sa politique qui fut blâmée par l'Assemblée.

L'élection du maréchal fut faite dans la séance du soir.

Démision de M. le maréchal de Mac-Mahon

La démission du maréchal de Mac-Mahon fut lue à la Chambre des députés le 30 janvier 1879 par M. Jules Grévy qui l'annonça ainsi :

« Je reçois de M. le président de la République une lettre que je place sous les yeux de la Chambre. »

Il était difficile de tenir un langage plus froid et plus banal.

La lettre du maréchal de Mac-Mahon s'exprimait en ces termes :

« Versailles, 29 janvier 1879.

« Monsieur le président,

« Dès l'ouverture de la session, le ministère vous a présenté des lois qui lui paraissaient, tout en donnant satisfaction à l'opinion, pouvoir être votées sans danger pour la sécurité et la bonne administration du pays.

« Faisant abstraction de toute idée personnelle, j'y avais donné mon approbation, car je ne sacrifiais ainsi aucun des principes auxquels ma conscience me prescrivait de rester fidèle.

« Aujourd'hui, le ministère, croyant répondre à l'opinion de la majorité dans les deux Chambres, me propose, en ce qui concerne les grands commandements militaires, des mesures générales que je considère comme contraires aux intérêts de l'armée et, par suite, à ceux du pays. Je ne puis y souscrire.

« En présence de ce refus, le ministère se retire. Tout autre ministère, pris dans la majorité des Assemblées, m'imposerait les mêmes conditions.

« Je crois dès lors devoir abréger la durée du mandat qui m'avait été confié par l'Assemblée nationale. Je donne ma démission de président de la République.

« En quittant le pouvoir, j'ai la consolation de penser que pendant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays, soit comme soldat, soit comme citoyen, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et par un dévouement absolu à la patrie.

« Je vous invite, Monsieur le président, à communiquer à la Chambre ma démission.

« Veuillez agréer l'expression de ma haute considération.

« Maréchal de MAC-MAHON,
« duc de Magenta. »

— Jérôme l'cria-t-elle.

— Présent, madame la comtesse, à vos ordres, répondit l'ex-zouave en arrêtant son cheval et saluant sa maîtresse.

— Où nous conduisez-vous en ce moment ?

— Madame la comtesse, nos éclaireurs cherchent un gué. Nous allons traverser la rivière et nous rendre à l'hacienda del Paraiso — du Paradis.

— Où cette hacienda est-elle située ?

— Aux environs de Paso del Norte, madame la comtesse.

— Mon cher Jérôme, je n'ai rien à faire dans cette hacienda del Paraiso, malgré son nom de si bon augure, reprit-elle en souriant; mais, en revanche, j'ai besoin d'arriver promptement à une hacienda nommée je crois la Florida — la fleurie — qui, si je ne me trompe, ne doit pas être éloignée de Arrivaca, sur la frontière mexicaine.

— Ah ! diable, fit l'intendant en se frappant le front avec dépit, je n'avais pas songé à cela.

— Rien n'est plus facile, dit Cœur-Sombre. Arrivaca n'est qu'à trois lieues d'ici tout au plus, tandis que el Paso est beaucoup plus éloigné.

— Vous chargez-vous de nous y conduire à cette hacienda ? demanda Jérôme.

— Parfaitement; mais vous n'avez pas besoin de moi; tous nos hommes connaissent Arrivaca.

— Ainsi, madame la comtesse, c'est à la Florida que nous allons ?

— Oui, s'il vous plaît, Jérôme.

— Les ordres de madame la comtesse seront exécutés; tous, nous sommes ici pour lui obéir.

Quelques instants plus tard, la caravane traversa le Rio Colorado à gué et appuya légère-

La Chambre, après avoir entendu cette lecture, leva la séance, se réunit en Assemblée nationale avec le Sénat et procéda sur l'heure à l'élection de M. Grévy.

A sept heures du soir, la séance reprenait, sous la présidence de M. Belmont, pour fixer l'ordre du jour.

Une question du « Paris. » — Paris dit :

« Nous avons déjà posé la question suivante : De quel droit le général Grévy occupe-t-il, depuis nombre d'années, un local affecté aux écuries de l'Empereur et situé au quai d'Orsay ? Nous renouvelons notre question, d'autant plus que nous croyons pouvoir affirmer que les frais d'entretien de cet établissement ont été payés jusqu'ici par le ministre de la guerre. »

Retour du duc de Chartres. — Le duc de Chartres a interrompu son voyage dans la haute Egypte. Il quittera l'Égypte demain.

ENCORE LA LIMOUSIN

La Limousin et Lorentz avaient trouvé un nouveau baron : le patron du café Gay-Lussac, dont la femme fut assassinée le 4 novembre 1886 par son gargon de café le fameux Rossel.

Ils pensaient obtenir sur la rive gauche, un succès brillant. L'accueil qu'on leur avait fait à Montmartre ne suffisait pas à les éclairer sur l'opinion du public parisien à leur égard.

Dès neuf heures une foule de deux à trois mille personnes stationnait devant le café Gay-Lussac.

On criait : « A bas la Limousin ! A l'eau ! A l'Élysée ! A bas Grévy ! »

Et dans la foule des farceurs criaient :

« Ah ! quel malheur d'avoir un gendre ! »

On chantait aussi, sur l'air de : *C'est la poire* :

C'est Limou, Limou, Limou,
C'est Limousin qu'il nous faut.

Ho ! ho !

M. Dresch, commissaire du quartier, qui avait organisé le service d'ordre, envoyait successivement les dépêches suivantes :

« 8 heures 50 soir.

» La Limousin et Lorentz sont installés au café Gay-Lussac, rue Saint-Jacques, 240; beaucoup de curieux à l'intérieur et à l'extérieur; service d'ordre établi; je vais probablement être obligé de faire fermer l'établissement. »

« 9 heures soir.

» Je vais faire partir la Limousin et Lorentz dans une voiture. Aucun incident sérieux, sinon beaucoup de cris et de huées; trois mille curieux environ. »

« 9 heures soir.

» Limousin et Lorentz, peu contents de l'accueil qui leur a été fait montent en voiture: tout scandale va cesser, je réponde de l'ordre. »

Mais les curieux, outrés de l'audace de cette vieille drôlesse et de son associé, firent descendre le cocher de son siège. On tira Lorentz de la voiture, on le roue de coups, on lui crache au visage et, pendant ce temps, des femmes qui, par l'autre portière ont fait descendre la Limousin, la fouettent *coram populo*.

Sans les gardiens de la paix, on traînait ces deux gredins à la Seine; pour les sauver on les conduisit au poste de la rue Saint-Sulpice, et quand, à minuit, le rassemblement fut dispersé, les agents écourés d'avoir à protéger d'aussi immondes personnalités, les jetèrent dehors.

La Limousin aurait-elle dit vrai, en annonçant qu'elle en savait si long et qu'il lui restait tant de

ment sur la droite pour se rapprocher des frontières mexicaines.

— Vous sembleriez connaître cette contrée ? dit la comtesse.

— En effet, madame, répondit Cœur-Sombre. Je chasse ordinairement dans les parages du Nouveau-Mexique, de la Californie et de l'Orégon; le gibier y est abondant et les fourrures généralement belles.

— Alors, vous êtes allé quelquefois à Arrivaca ?

— Quelquefois, oui, madame. C'est un misérable village, une espèce d'aldea qui s'en va se dépeuplant, en arrière de Savori, autre hameau peu important, et séparé par Sierra de Pajaros, de l'ancien *Présidio de Tubac*; cette contrée appartenait anciennement au Mexique et se nomme l'Arizona.

— Etes-vous allé à la Florida ?

— Jamais. J'ai aperçu de loin l'hacienda; elle paraît fort belle. D'ailleurs, ses dépendances sont immenses; elles ont presque autant d'étendue qu'un département de la France. On y fait en grand l'élevage des chevaux et du gros bétail. La Florida est, je crois, la propriété de don Cristoval de Cardenas, qui descend, dit-on, des anciens Incas du Mexique, et serait ainsi de race royale. Il est actuellement alcaide mayor de Tubac.

— Vous le connaissez donc ?

— Fort peu. J'ai reçu une fois, à Tubac, l'hospitalité chez lui, pendant vingt-quatre heures. Il y a environ deux mois, le hasard nous mit en présence dans les Montagnes-Rocheuses, chez un aubergiste où je me trouvais. J'eus alors l'occasion de lui rendre un léger service.

— Rapporte donc les choses comme elles sont !

pièces compromettantes entre les mains, qu'on n'oserait pas l'inquiéter ?

Dans tous les cas, cette misérable a occasionné, dans deux quartiers déjà, de véritables émeutes; par le temps qui court, une étincelle peut suffire pour amener de graves désordres.

Il est honteux qu'une femme comme la Limousin puisse provoquer un mouvement populaire; il est grand temps de faire cesser ces scandales.

Haute trahison. — Le général allemand Anzeiger-Cabannes est accusé de haute trahison parce qu'il a livré au gouvernement français, moyennant une rétribution, les copies des rapports administratifs rédigés par les autorités d'Alsace-Lorraine, destinés au gouvernement impérial de Berlin. Le lithographe Clausinger est prévenu d'avoir communiqué au général Cabannes des imprimés secrets.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Tribunal de commerce. — Les 1,701 électeurs consulaires de l'arrondissement de Cahors sont convoqués pour le dimanche, 11 décembre 1887, à la mairie de leur chef-lieu de canton, sous la présidence du maire dudit chef-lieu ou de son délégué, à l'effet de procéder au renouvellement partiel des membres du tribunal de commerce de Cahors, pour l'année 1888, au nombre de trois, savoir :

Un président, un juge titulaire, un juge suppléant.

Pour les deux cantons de Cahors, ces élections auront lieu : au tribunal de commerce pour le canton nord et à la mairie pour le canton sud.

Notre compatriote M. le comte de Torenne d'Aynac, consul de France au Cap de Bonne-Espérance est nommé consul de France à Dublin (Irlande).

Enregistrement. — Notre compatriote, M. Xavier Capmas, receveur de l'enregistrement à Maymac (Corrèze), a été nommé sous-inspecteur à Nice.

Par arrêté de M. le Directeur général de l'enregistrement des domaines et du timbre, M. Cazeaux, surnuméraire à Villeneuve-sur-Lot, est nommé receveur à Cazals, en remplacement de M. Fouheur-Buéli, mis en non activité sur sa demande.

Notre compatriote, M. Tuel, ancien maître répétiteur (2^e classe) au lycée de Versailles, est nommé maître répétiteur (même classe) au lycée d'Orléans.

Enseignement primaire. — Par arrêté de M. l'inspecteur d'Académie, en date du 29 novembre, M. Triolet, instituteur stagiaire adjoint à Miers, est nommé instituteur stagiaire adjoint à St-Denis (Martel), emploi nouveau.

Ecole normale d'institutrices à Cahors. — Mlle Marmier, ex-déléguée à titre provisoire, dans les fonctions de maîtresse

s'écria vivement Main-de-Fer.

Et s'adressant avec animation à la comtesse :

— Madame, continua-t-il, le léger service dont parle mon ami est tout simplement celui-ci : il a sauvé la vie à don Cristoval de Cardenas, à dona Lucia, sa femme et à ses deux enfants, que ce brigand de Mayor avait traîtreusement enlevés, et qui se préparaient à la torture pour le contraindre à lui livrer le secret de certain trésor que, dit-on, il possède et que le Mayor, qui depuis longtemps le convoite, prétendait bel et bien s'approprier par ces odieux moyens.

— Il serait vrai ! s'écria la comtesse avec une surprise ressemblant beaucoup à de l'admiration.

— Mon ami exagère, répondit Cœur-Sombre, avec un fin sourire; son amitié pour moi l'a aveuglé en ce moment, comme toujours.

Main-de-Fer haussa les épaules, il ouvrit la bouche comme s'il eût voulu répondre, mais il se ravisa et ne souffla pas mot.

La comtesse de Valenflours était soudainement devenue songeuse.

La marche continua pendant un laps de temps assez considérable, sans que la conversation fût reprise entre les trois personnages.

Les deux chasseurs, respectant le mutisme de la belle voyageuse, rêvaient de leur côté.

La comtesse jouait avec Vanda, que Clairette, la camériste, avait placée à califourchon sur le devant de la selle de sa maîtresse.

Cœur-Sombre suivait du regard la gentille fillette, dont l'innocent babil semblait de plus en plus l'intéresser presque malgré lui.

Enfin, n'y pouvant tenir davantage :

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

jointe n'écrit normale, est déléguée, pendant l'année scolaire 1887-88, dans les fonctions de maîtresse adjointe et chargée de la direction de l'école primaire annexe à l'école normale de Cahors.

Une médaille d'argent vient d'être accordée à M. Valette, docteur médecin à Cahors, pour avoir largement contribué à la propagation de la vaccine.

Conférences. — Le théâtre de l'Odéon a été consacré aux matinées classiques; les chefs-d'œuvre de notre théâtre y sont représentés successivement et un maître de la critique y fait une conférence sur la pièce qui vient de se jouer. Le jeudi dernier l'affiche portait *Le jeu de l'Amour et du Hasard*, le conférencier était notre compatriote, M. Gustave Larroumet, professeur à la Sorbonne. Personne ne connaît mieux que lui Marivaux, l'auteur de la pièce; car il l'a choisie pour sujet de thèse, et de cette thèse il a fait un gros volume, qui a épuisé la matière.

M. Larroumet a eu un succès des plus vifs. C'est ce que nous apprend M. Francisque Sarcey dans son feuilleton du *Temps*. « M. Larroumet, ajoute-t-il, a une bien jolie voix, d'une douceur extrême; la diction est d'une netteté accomplie et un petit reste d'accent méridional qui donne je ne sais quoi de plus coloré et de plus charmant. »

Le tirage au sort des conscrits de la classe 1887 commencera le 23 janvier prochain.

Les vacances universitaires du Lot commencent le jeudi 29 décembre au matin, jusqu'au mercredi soir, 4 janvier.

Un chien suspect, blanc, tacheté de noir, a parcouru hier soir, vers trois heures, la rue Labarre, où il a mordu un grand nombre de ses congénères. Il a continué sa course jusqu'à Regourd, où le sieur Mangieu, pêcheur, ancien gendarme, l'a tué d'un coup de fusil. Mangieu s'est déjà distingué dans de semblables occasions.

Accident. — Le sieur Cavallé, aide-maître, employé dans les ateliers de la Compagnie d'Orléans, vient d'être victime d'un accident.

Il était occupé à ranger des bielles motrices, lorsqu'il a eu la main gauche prise entre deux de ces bielles. Les doigts de ce malheureux ont été écrasés.

Acte de probité. — Un élève du Lycée de Cahors, le jeune Gabriel Aymard, ayant trouvé sur la voie publique, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, s'est adressé de remettre sa trouvaille au bureau du commissaire de police.

Le porte-monnaie appartenait à un militaire de 7^e de ligne.

Conseil d'hygiène. — La commission nommée par le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Cahors, à l'effet d'étudier les questions intéressant la salubrité de la ville et se rattachant à l'établissement d'un égout collecteur, vient de terminer son rapport dont les conclusions ont reçu l'approbation unanime de tous les membres du conseil d'hygiène.

La commission se prononce en faveur de la construction projetée; mais elle croit qu'il serait possible de diminuer notablement la longueur de l'égout, dans sa partie supérieure, et de la terminer au nord, à la rue des Augustins, au lieu de la faire monter jusqu'à la place Thiers.

Dans le projet dressé par l'administration des ponts et chaussées, l'égout collecteur doit en recevoir, en amont, les eaux de la caserne d'infanterie et celles de la place Thiers. La commission du conseil d'hygiène proteste énergiquement contre ce projet et fait remarquer que ces eaux, déjà bien assez de foire circuler dans le Lot, du côté ouest, autour de la ville jusqu'à la gare, et dans les aux pluviales, celles des orinoirs et des égouts du boulevard et de certaines rues ou passages de rues y aboutissant, sans y ajouter celles de toute nature qui viendraient de la caserne.

Pour obvier à ce grave inconvénient, la commission estime que les eaux de la caserne ne doivent absolument pas être versées dans l'égout, mais qu'elles doivent être directement conduites dans le Lot, non loin des vieux remparts de la ville, en utilisant pour la traversée de la plaine, la rivière du Pal, l'égout construit pour l'usage de la gare.

Ces eaux de la gendarmerie composées sur tout des eaux des orinoirs du théâtre et du passage Fénélon actuellement stagnantes, devraient être versées dans l'acqueduc projeté et cesser de couler, à ciel ouvert devant les bâtiments de l'école normale.

La commission a été unanime à se prononcer contre le projet de rattachement, par un embranchement, à l'égout collecteur, des places et rues de la grande et de la petite Chartreuse. Les dépenses nécessitées par ce rattachement seraient trop élevées et la ville aurait certainement plus d'intérêt à établir ces voies nouvelles, ce qui permettrait d'abaisser le niveau du sol de la rue des Tabacs et de donner aux grande et petite Chartreuses une pente suffisante pour l'écoulement rapide des eaux à ciel ouvert. Le rapporteur de la commission, M. le docteur Clary, fait remarquer que le prolongement de la rue des Ecoles ne coûterait au maximum qu'une somme de 45,000 fr., tandis que le projet de construction d'un embranchement d'égout sur le boulevard s'élèverait à lui seul à 15,000 fr.

L'écoulement des eaux des Chartreuses pourrait aussi très bien se faire par une appropriation de la rue du Séminaire, d'autant que l'amélioration de cette voie, dans la partie basse, s'impose à bref délai.

M. le docteur Caviole s'associe aux conclusions du rapporteur; il croit cependant devoir ajouter qu'il y a dix ou douze ans, on avait projeté d'assainir les chartreuses au moyen d'égouts se rattachant à l'ancien aqueduc romain; la dépense aurait été de 35,000 fr. D'un autre côté, comme il a été dit, l'ouverture de la rue des Ecoles ne donnerait pas lieu à une dépense excédant 45,000 fr. Si on ajoute au chiffre de la dépense de 35,000 fr. pour la construction des égouts celle de 5,000 fr. pour l'embranchement de la rue Sainte-Claire au boulevard, on arrive à un total de 40,000 fr. qui diffère peu de celle qui est nécessaire pour l'assainissement des nouveaux quartiers par l'ouverture de la rue des Ecoles.

Eclairage électrique. — M. Bruel fils, a présenté au conseil municipal de Souillac une demande en concession :

1° Pour l'installation de l'éclairage électrique de la ville;

2° Pour la conduite d'eau potable.

Cette demande a été renvoyée à la commission des travaux publics.

Un drame. — Samedi soir, le jeune B..., âgé de dix-huit ans, domestique chez un propriétaire de Saint-Matré, allait chez ses parents, domiciliés dans la commune de Lebreil.

Arrivé à un endroit où la route passe sur un ruisseau, il fut assailli par deux individus qui étaient embusqués dans les taillis qui bordent le chemin et qu'il ne put reconnaître. Il fut dépouillé d'une somme de quatorze francs et de divers objets dont il était porteur. Après quoi, on le menaça de le jeter dans le ruisseau.

A cette menace, B... se cramponne d'une main à un des agresseurs, afin de lui faire lâcher prise. Le deuxième individu lui porta un coup au moyen d'un instrument contondant qui lui coupa un doigt. La victime ne put alors se maintenir plus longtemps sur le parapet et fut projetée dans le ruisseau, où elle tomba. Ses agresseurs s'enfuirent.

Revenu de sa frayeur, il parvint à se tirer de l'eau et remonta sur la route, où il s'évanouit, après avoir eu toutefois la force d'appeler au secours. A trois cents mètres environ, se trouve un petit village; les habitants entendirent les appels et se portèrent à l'endroit où la scène avait eu lieu. Ils trouvèrent B..., sans connaissance et baignant dans une mare de sang. Ce n'est que le lendemain que le père de la victime alla prévenir la gendarmerie à Montcuq, qui s'est rempressée de procéder à une enquête qui, jusqu'ici, est restée sans résultat.

Alcoolisme. — *L'Officiel* publie, sous l'annexe n° 1952, le rapport de M. Gadaud, député, fait au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi adoptée par le Sénat, ayant pour objet l'institution d'un prix au profit de la personne qui découvrira un moyen pratique et usuel de déterminer dans les spiritueux du commerce et des boissons alcooliques, la présence et la quantité des substances autres que l'alcool chimiquement pur, ou alcool éthylique.

Dans l'intérêt public, nous croyons devoir reproduire le § 5, relatif à l'alcool héréditaire.

Avis : ox ivrognes :

§ 5. — ALCOOLISME HÉRÉDITAIRE

L'alcoolique mourant ne disparaît pas tout entier et le germe de sa maladie ne descend pas toujours avec lui dans la tombe. Sa transmission par hérédité est incontestable.

Lésions physiques héréditaires. — Dès la vie embryonnaire, la transmission héréditaire de l'alcoolisme détermine déjà des déformations d'où résultent après la naissance des monstruosités ou des lésions permanentes, telles que

l'atrophie partielle des hémisphères cérébraux, l'atrophie du squelette, des membres paralysés, la microcéphalie.

Les fils d'alcooliques sont porteurs primitivement d'une série de lésions et de maladies inséparables de leur qualité. Ce sont par exemple :

1° Les convulsions de l'enfance qui font tant de victimes au premier âge et les paralysies infantiles consécutives;

2° La scrofule et la tuberculose;

3° Les grandes névroses, l'hystérie et l'épilepsie.

4° Enfin, l'appétence irrésistible pour les boissons alcooliques.

Cette appétence irrésistible pour les boissons alcooliques ou dipsomanie héréditaire peut être transmise directement immédiatement. Elle ne peut éclater aussi qu'au bout d'un certain nombre d'années dans la jeunesse ou vers le milieu de la vie. Enfin elle peut sauter deux ou trois générations et apparaître longtemps après sous la forme de phénomène atavique.

Troubles psychiques héréditaires. — Mais les conséquences les plus fréquentes et les plus fâcheuses de l'alcoolisme héréditaire sont les dégénérescences qui portent principalement sur le domaine intellectuel.

Un grand nombre de fils d'alcooliques viennent au monde idiots ou imbéciles.

D'autres, nés avec toutes les apparences d'une conformation normale, grandissant comme tous les enfants de leur âge, paraissant même doués d'une dose suffisante d'intelligence et de moralité, s'arrêtent tout à coup dans leur développement.

Cet arrêt brusque du développement intellectuel et moral peut, dans les cas les plus heureux, les laisser tels qu'ils sont au moment où les frappe le coup héréditaire; et ils restent alors à perpétuité des arriérés, condamnés à ne jamais progresser. Ils portent en même temps empreint sur tout leur être le stigmate de cet état particulier que l'on désigne sous le nom d'infantilisme.

Mais souvent aussi le choc est le signal d'une marche régressive vers la dégénérescence complète, vers l'idiotie et l'imbécillité.

Chez d'autres dégénérés, fils d'alcooliques, on signale l'existence des instincts les plus pervers. Ces derniers éprouvent un besoin irrésistible de faire le mal, de torturer les animaux; ils sont atteints de la monomanie du vol et du crime.

Si à leur tour ils deviennent pères, ils donnent naissance à des alcooliques ou à des aliénés, et leurs générations successives et intermédiaires se donnant ainsi la main par la fatalité héréditaire forment un cercle maudit dont elles ne peuvent plus s'échapper.

Tentative d'assassinat en chemin de fer. — Mardi, est venue, devant la cour d'assises de la Gironde l'affaire de l'agression en wagon de Blanchet, ancien employé, contre M. de Montgolfer, directeur des aciéries de la marine, à Givors.

Cette affaire, depuis que l'agression s'est produite, n'a pas cessé d'exciter un vif intérêt dans le public par le mystère qui l'entoure.

On discerne mal le mobile du crime, car les deux voyageurs, dans le même compartiment, ne se connaissent pas, et l'instruction n'a pu découvrir aucun motif de vengeance.

Blanchet se défend avec une rare énergie et beaucoup d'intelligence.

La déposition de M. Montgolfer a été très étonnante.

Le témoin a raconté la scène telle que l'a relatée l'acte d'accusation.

Les médecins qui ont examiné Blanchet déclarent que son intelligence est grande et sa raison saine, et, par suite, qu'il est responsable. Il y a cependant eu des fous dans sa famille: son père notamment est mort aliéné, son frère est épileptique.

L'accusé ne varie pas dans son système et tient le raisonnement suivant: « Vous m'accusez d'avoir voulu assassiner M. de Montgolfer? De deux choses l'une; ou bien je suis fou, et je proteste énergiquement contre cette allé-gation, car je possède toute ma raison; ou bien j'ai tué pour voler, et tout mon passé me défend d'un tel soupçon. Il faut chercher ailleurs. Je déclare que j'ai été attaqué par M. de Montgolfer. Est-il possible d'admettre que tout à coup j'aie perdu la tête? »

Après l'interrogatoire et l'audition des témoins, l'audience a été suspendue et renvoyée à huit heures du soir.

Il était minuit quarante, quand le jury a rapporté son verdict: Blanchet a été condamné à huit ans de réclusion.

En attendant sa condamnation, Blanchet, très calme dit encore: « Je suis innocent! Vous condamnez un innocent! »

Sa femme poussa un grand cri et s'évanouit.

BOURSE. — Cours du 30 nov.	
3 0/0.....	81 80
3 0/0 amortissable (ancien).....	100 00
3 0/0 id. 1884.....	84 80
4 1/2 0/0 ancien.....	100 00
4 1/2 0/0 1883.....	107 05
Dernier cours du 30 nov.	
Actions Orléans.....	1,300 00
Actions Lyon.....	1,237 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	398 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	295 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	355 00

DERNIÈRE HEURE

Les préparatifs révolutionnaires. — M. Rouvier et M. Fallières ont longuement conféré avec M. Bourgeois, préfet de police, et le général Saussier, gouverneur de Paris, en prévision des troubles annoncés au cas où M. Jules Ferry serait élu président de la République.

On assure que les menaces proférées dans les réunions révolutionnaires seraient sérieuses. On parle de toute une organisation militaire. On prétend que les blanquistes possèdent 400 fusils à tir rapide.

Le général Saussier et le préfet de police répondent de l'ordre. Néanmoins, des mesures exceptionnelles seront prises, surtout au abords de la gare St-Lazare, où les membres de la Ligue des patriotes se joindront aux révolutionnaires.

DÉPÊCHE

Paris, 1^{er} décembre, 5 h. soir.

Le Conseil des ministres s'est réuni à l'Élysée, dans la matinée, sous la présidence de M. Grévy.

M. Grévy annonce aux membres du Cabinet que la situation s'étant améliorée, il ne ferait aujourd'hui aucune communication au Parlement.

M. Rouvier a fait connaître à la Chambre cette décision du président de la République et a déclaré que le Cabinet est de nouveau démissionnaire.

On assure que M. Grévy va très prochainement constituer un nouveau Cabinet. (Havas).

Histoire ancienne de l'Orient

JUSQU'AUX GUERRES MÉDIQUES

Il y a trente ans à peine, on ne connaissait guère de l'histoire de l'antiquité, que celle des Juifs, des Grecs et des Romains. On savait sans doute que d'immenses empires avaient fleuri sur les bords de l'Euphrate et du Nil, mais le grand public n'avait pas le moyen de s'instruire sur le vieux passé de l'Orient, à qui l'Europe moderne doit pourtant le fonds principal de sa culture morale et matérielle. Un petit nombre d'érudits seuls bénéficiaient des découvertes archéologiques dont l'expédition de Bonaparte en Egypte fut le point de départ; les arcanes des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes n'étaient ouvertes que pour eux; on eût dit qu'ils protégeaient, avec un soin jaloux, contre les regards des profanes, ces annales historiques, si curieuses et quarante fois séculaires, qu'ils avaient reconstituées, il faut le dire, au prix de tant les labeurs, souvent même avec l'effort du génie. Ce *profanum, vulgus*, dont parle Horace, se tenait pour suffisamment édifié quand il avait enrichi sa mémoire des contes décorés du nom d'histoire de Ninus et de Sémiramis, de Sardanaple ou de Nabuchodonosor.

En 1868 seulement, un savant, jeune alors, le regrette François Lenormant, entreprit, dans un *Manuel* classique formé de deux volumes in-12, de mettre l'enseignement public au courant des découvertes modernes en Egypte, en Chaldée, en Assyrie, en Phénicie. C'était une œuvre délicate que de condenser les travaux ardu des savants; c'était une nouveauté téméraire que d'oser rompre avec la tradition classique, et de s'attaquer à la routine trop souvent plus forte que la raison. Il fallait rompre en visière avec les programmes universitaires, forcer le professeur à enseigner des choses qu'on ne lui avait jamais apprises à lui-même; que dis-je! l'obliger à déclarer que ce qu'il avait enseigné jusque-là n'était, la plupart du temps, qu'un tissu d'erreurs.

Contrairement à toutes les prévisions, le succès dépassa les espérances du hardi novateur. L'Académie française couronna l'œuvre, et huit éditions, sans cesse améliorées et successivement épuisées en une période de quelques années montrèrent, que le public universitaire est, en France, avide de participer aux découvertes des savants et à cette renaissance de l'histoire de l'antique Orient.

Aujourd'hui que la réforme historique est un fait accompli dans le haut enseignement, grâce au *Manuel* de Fr. Lenormant et à ceux qui l'ont imité, il s'agit de faire irruption hors des murs du collège et de présenter aussi bien à l'homme du monde qui aime à s'instruire qu'au professeur, non plus un *Manuel* qui revêt toujours une forme plus ou moins sèche et aride, mais un livre de lecture assez développé pour donner tous les résultats de la science, sous la forme d'une nomenclature ou d'un répertoire de faits, avec les procédés historiques et littéraires de l'école narrative dont Augustin Thierry fut le créateur. (A suivre).

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis... 5 fr.
Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis... 14 fr.
Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis... 15 fr.
Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis... 7 fr. 50
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis... 45 fr.
Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ourtées, depuis... 45 fr.
Des Cabans, depuis... 7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés à Paris, par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

Complet drap nouveauté, sur mesure, à 22 francs. — Complet de cérémonie : Jaquette, Gilet et Pantalon, beau drap noir uni, très solide, à 35 francs.

Saison d'Hiver
Calorifère perfectionné
chauffant
tout l'Etablissement

THERMES

DE

CAHORS

Saison d'Hiver
Calorifère perfectionné
chauffant
tout l'Etablissement

INSTITUT HYDROTHERAPIQUE

DU

Docteur TEYSSÈDRE

CAHORS, rue de la Chartreuse, CAHORS

A partir du 22 octobre, l'Etablissement est chauffé dans toutes ses parties (couloirs, salle d'hydrothérapie, deshabilloirs, cabines de bains, etc.).

Un puissant Calorifère à air chaud, nouveau système, permet de maintenir une température régulière de 20 à 25 degrés centigrades.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

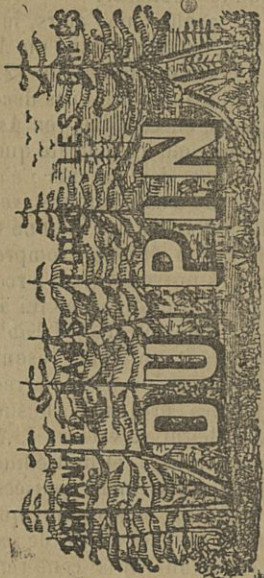
Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
L'Elixir des Vosges est une liqueur SUIGENÉRIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHAMPAGNE

SI RÉCOMPENSES F. PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIQUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIQUEUX

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

15 CARTES avec carte colorée
La 1re liv. A15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, ou 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires
avec un spécimen gratis à PÉRIQUET, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb., pour recevoir la 1re série

75 CENTIMES
ou en 25 séries à 75 centimes
AVEC 425 CARTES COLORIÉES

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume

contient les meilleurs ROMANS, VOYAGES, etc., signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT., des ouvrages vendus partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

- EXTRAIT DU CATALOGUE
Physique amusant — Savoir par les cartes — Médaille de la famille. Chaque volume : 25 cent.
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DES CANTONS, au prix de 25 CENT.
On peut recevoir franco chaque volume séparément et le Catalogue complet en adressant 30 centimes en timbres-poste à M. EDINGER, 94, Rue de la Montagne-Sainte-Genève, PARIS

Établissement Hydrothérapique

CHEZ MME SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Table with 2 columns: Treatment type and Price. Includes Douches, Bain simple, Bains médicamenteux, Bains sulfureux alcalins, etc.

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES A. COUDERC

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; Gde grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE INVENTAIRE RAISONNÉ. Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIXe Siècle. H. LAMIRAULT & Co Éditeurs. Paris, 61, Rue de Rennes, 61.

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. 5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L40 par la poste.

Le propriétaire-gérant, Layton.